

Étape n°4 : Compléter le volet administratif du dossier > Données obligatoires*

The screenshot shows the 'Volet administratif' section of a form. It includes sub-sections like 'Situation familiale', 'Personnes à contacter', 'Le domicile', and 'Aspects financiers'. A red arrow points to the 'LIENS LIQUIDITE' button at the bottom left, and another red arrow points to the 'DECLARER MON MEDECIN TRAITANT' button at the bottom right.

Ajouter une pièce jointe

>> Possibilité d'ajouter des Pièces jointes (attention à la taille et au format):

Étape n°5 : Déclarer le médecin traitant
(Possibilité de le modifier à tout moment)

Étape n°6 : Faire remplir le volet médical et le volet autonomie du dossier

IMPRIMER LES INSTRUCTIONS POUR VOTRE MÉDECIN

Si votre médecin ne connaît pas encore ViaTrajectoire, imprimer lui les instructions qu'il doit suivre pour remplir votre dossier.

Explications à télécharger, à imprimer et à donner au médecin traitant

Télécharger les instructions

Étape n°7 : Finaliser et lancer la recherche

Vous êtes sur le point de terminer votre inscription

Les personnes ayant un plan de dossier actif...

Le représentant du foyer résident agréé par le conseil de Tencin / Courmayeur / Monthey de la famille

Identifiez les personnes à déclarer dans les champs de la famille

Confirmez l'envoi de vos données et validez votre inscription.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE **VALIDER MON ADRESSE EMAIL** **ÉTAPE SUIVANTE**

>> Cliquer sur « **CREER MON DOSSIER** ».

➤ Les explications pour créer un dossier (prérequis + documents nécessaires + démarche à suivre)

The diagram lists the following steps:

- PRÉREQUIS**
 - 1. Être âgé de plus de 16 ans
 - 2. Être résident en France
 - 3. Être inscrit sur le territoire de la commune de Tencin / Courmayeur / Monthey
- PIÈCES À RASSEMBLER**
 - 1. Carte d'identité
 - 2. Carte Vitale
 - 3. Carte de résident agréé
 - 4. Carte de membre de la famille
- DÉMARCHE À SUIVRE**
 - 1. Compléter les prérequis
 - 2. Rassembler les pièces
 - 3. Valider mon adresse email
 - 4. Lire et accepter la charte des usagers
 - 5. Créer mon dossier
 - 6. Composé le dossier
- CREER MON DOSSIER**
- VALIDER MON ADRESSE EMAIL**
- LIRE ET ACCEPTER LA CHARTE DES USAGERS**
- COMPOSER LE DOSSIER**

>> Cliquer sur « **DEMARRER** ».

Composer le dossier en 7 étapes

Étape n°1 : Créer le dossier - Identification

« * » : **Données obligatoires** à renseigner

Indiquer une **adresse email** pour recevoir le numéro de dossier et le mot de passe. Le **numéro de dossier** et le **mot de passe** doivent être conservés, pour accéder à tout moment au dossier créé sur ViaTrajectoire.

Étape n°2 : Lire et accepter la charte des Usagers

Étape n°3 : Valider l'adresse email

ViaTrajectoire vous a envoyé un email avec un lien à reproduire. Vous devez **cliquer sur le lien** ou le **copier dans la barre d'outil** de votre navigateur Internet pour continuer la création du dossier.

Valider mon adresse email

Vous avez reçu le lien de validation par email. Votre dossier a été créé sous l'adresse « 47025 ».

Un email de confirmation vous a été envoyé à l'adresse « 47025 ».

Validez l'adresse sur le lien qui apparaît dans le contenu de l'email, afin de valider votre adresse email et de passer à l'étape suivante.

Si vous n'avez pas reçu l'email, vérifiez les coordonnées indiquées dans votre boîte de réception.

Si vous avez déjà créé un dossier, vérifiez que vous n'avez pas reçu d'email de validation. Cliquez sur ce lien : [Je n'ai pas reçu mon email](#)

Envoi et suivi du dossier d'admission en EHPAD-EHPA-USLD

➤ Rechercher et contacter les établissements

L'utilisateur est informé des réponses des établissements contactés (*Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée*), il peut les consulter, accepter ou refuser les propositions d'admission. Il peut à tout moment modifier le dossier sans avoir à le renvoyer. Les établissements contactés ont la dernière version validée en ligne.

Autres fonctions

Dans « Mon dossier » :

- Le dossier peut être téléchargé au format papier si l'établissement n'est pas connecté à Viatrajectoire.
- Le mot de passe peut être modifié
- Le dossier peut être annulé à justifier d'un motif et réactiver si besoin



USAGERS

Assistance

Par téléphone : 02.40.32.22.66

Par mail: contact@viatrajectoire-pdl.fr

Plus d'information: viatrajectoire-pdl.fr

Création d'un dossier de demande d'admission en EHPAD-EHPA-USLD¹

Accéder au site Viatrajectoire directement sur le web <https://trajectoire.sante-ra.fr>



Se connecter à l'espace « PARTICULIER » pour créer le dossier de l'utilisateur

Informations relatives aux différents types d'hébergement et aux aides sociales

Possibilité de consulter l'annuaire et de faire une recherche simple (code postal) ou avancée d'établissement. A partir d'un grand nombre de critères, vous trouverez les établissements d'hébergement les plus adaptés aux besoins et aux attentes du demandeur.

¹ EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPA : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées - USLD : Unité de Soins de Longue Durée